

Le GDS Corrèze est une association loi 1901 créée en 1959 par les éleveurs et pour les éleveurs afin de préserver le sanitaire des élevages corréziens et de promouvoir la biosécurité de tous ! En quelques chiffres clés, nous vous proposons de retracer notre année 2025 !

## Le Mot du Président



2025 a été encore une année compliquée au niveau sanitaire. Même si la qualité des fourrages a je pense progressé par rapport aux années antérieures concourant à une meilleure santé des animaux, les chiffres des effectifs et de productivité ne sont pas forcément favorables. Nous avons subi depuis 2 ans des résurgences de FCO8 avec un nouveau variant plus pathogène et des émergences avec la FCO3 via le Nord Est et la MHE arrivée via les Pyrénées Atlantiques. Les éleveurs ont été éprouvés malgré des cours corrects qui commençaient même à s'emballer ! Du temps passé en soins aux animaux, en complémentation, en surveillance mais aussi en Administratif avec des dossiers d'indemnisation pour certains complexes à gérer. Le GDS avec des actions renforcées de communication et de formation face à ces situations,

réunions cantonales décentralisées au plus près du terrain, travail avec l'Ecole Vétérinaire de Toulouse pour l'élaboration de kits d'analyses en mélange pour la MHE, informations régulières sur la situation, sur les vaccins, cartographies de circulation virale, instruction de dossiers d'indemnisation, plus de travail au global pour les équipes du GDS19...

D'autant plus que ces actions nouvelles ne doivent pas faire oublier le quotidien avec le travail habituel de suivi des prophylaxies et trois fois plus de cheptels en tuberculination, des réactions atypiques en brucellose doublées ayant motivé l'intervention ciblée d'une spécialiste de l'ANSES à notre Assemblée de l'an passé. C'est aussi la fin de l'éradication de l'IBR avec un coup de pouce financier de l'Etat pour éliminer les derniers animaux positifs, la mise en place du nouveau référentiel Paratuberculose qui devrait permettre au plus grand nombre d'accéder à des méthodes éprouvées et des techniques analytiques moins couteuses pour maîtriser cette maladie et enfin la poursuite du travail sur la BVD avec des résultats prometteurs en termes de réduction de la circulation virale et du nombre d'IPI détectés.

Néanmoins tous ces efforts risquent d'être vains si aucune décision n'est prise pour instaurer un contrôle sanitaire à l'introduction et remettre en place la visite systématique du vétérinaire et les tests appropriés pour tout animal introduit. Les conditions de dérogation à ces tests à l'introduction ne sont plus réunies aujourd'hui et je pense que c'est le bon moment pour prendre cette décision qui contribuerait à préserver notre statut sanitaire et le maillage vétérinaire vue l'actualité de l'année écoulée, entre l'arrivée de la DNC en juin dans les Savoies et les recrudescences de foyers de Tuberculose particulièrement en Nouvelle Aquitaine.

Nous continuons à travailler sur les vecteurs et maladies vectorielles car

nous sommes persuadés que celles-ci ne peuvent que profiter de la mondialisation des échanges et de l'évolution climatique pour se développer.

Par ailleurs, le GDS19, c'est aussi un investissement de longue date dans le sanitaire multi-espèces (plus de 20 ans pour la plupart de nos sections !) : 2025 a été l'année d'une enquête sur les résistances aux antiparasitaires en cheptels ovins après une année d'investigation sur la Border disease qui avait permis de confirmer la bonne situation du département. Ce sont aussi des dépistages tuberculose et Aujeszky sur la Faune sauvage avec la FDC19, le déploiement du plan frelon national et du PSE apicole régional, l'ouverture de notre section piscicole aux détenteurs d'étangs, la poursuite des travaux de la section équine suivie par Alicja et Lise et la reprise des visites JA par Emilie.

En conclusion, le contexte sanitaire, la concurrence du Mercosur, et les diverses pressions sociétales sur le monde agricole ont poussé dans les rues les éleveurs de Corrèze et d'ailleurs ; si les causes de mécontentement sont multiples et réelles, il ne faut pas se tromper de cible !

Plus que jamais, nos exploitations ont besoin de rentabilité et cela passe par une bonne maîtrise du sanitaire ! Il faut s'adapter au changement climatique avec son impact sur la diffusion des maladies vectorielles mais aussi sur la qualité des récoltes avec à la clé un effet direct sur la santé des animaux via leur alimentation !

Je souhaite saluer le professionnalisme et l'engagement personnel de chacun de nos salariés : premiers contacts de nos adhérents et parfois en première ligne des expressions de colère et de mécontentement, l'année 2025 a été éprouvante pour tous ! Qu'ils soient remerciés pour leur travail et nous les assurons du soutien de tous les élus du GDS19 !

Merci à tous !

## LES PRINCIPALES EXPLOITATIONS EN CORREZE EN 2025 ET 2026

PRES DE 4200 CHEPTELS ACTIFS

### Tous bovins

-1.1% en nb de cheptel  
2544 au 01/01/25 – 2515 au 01/01/26  
250 604 bovins vivants au 01/01/25

### Bovins lait

Une centaine de laitiers  
34 millions de litres

### Porcs

167 élevages en 2026  
2/3 de petits détenteurs, 1/3 de gros détenteurs



577

apiculteurs et près de 20 000 ruches



Près de 1200 détenteurs d'équidés et 11000 équins, 1/3 en exploitation agricole et 2/3 en amateur

### Ovins, caprins

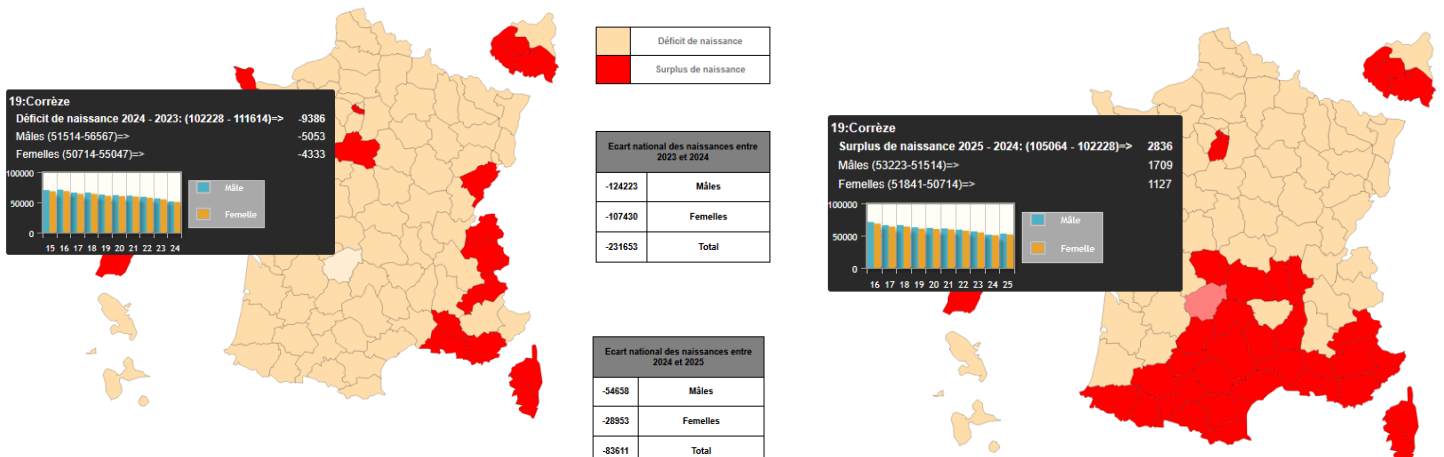
Près de 1500 ateliers dont 1175 ateliers ovins et 306 caprins

### Volailles

Environ 150 ateliers : 25 ateliers de poulets label, 25 ateliers de canards PAG, 10 ateliers de gavage et près de 80 à 100 producteurs fermiers

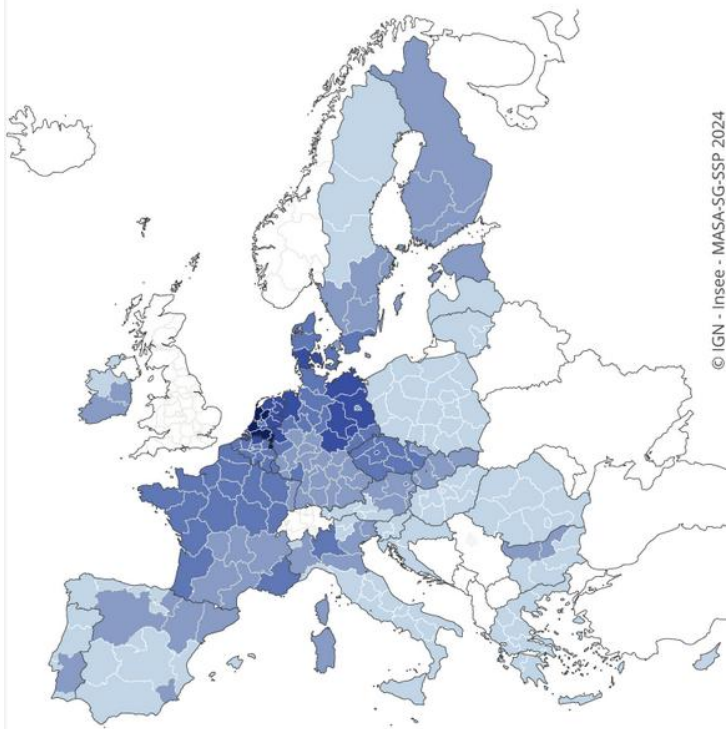
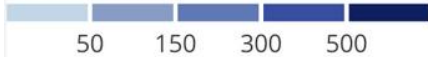


## CONJONCTURE DE L'ELEVAGE BOVIN 2024 & 2025



Après une année 2024 marquée par les pertes liées aux passages successifs de FCO et de MHE et plus de 9000 veaux en moins par rapport à 2023, on note **une reprise lente de la production bovine** avec près de 3000 veaux nés en plus entre 2024 et 2025.

en milliers d'euros



Une productivité dégradée et une rentabilité perfectible en lien avec le contexte sanitaire et les valeurs de fourrage déséquilibrées depuis 3 ans



Test de Gestation, sur une simple prise de sang, dès 28 jours après saillie ou insémination

#### LES ACTIONS DU GDS EN FAVEUR DE LA PRODUCTIVITE

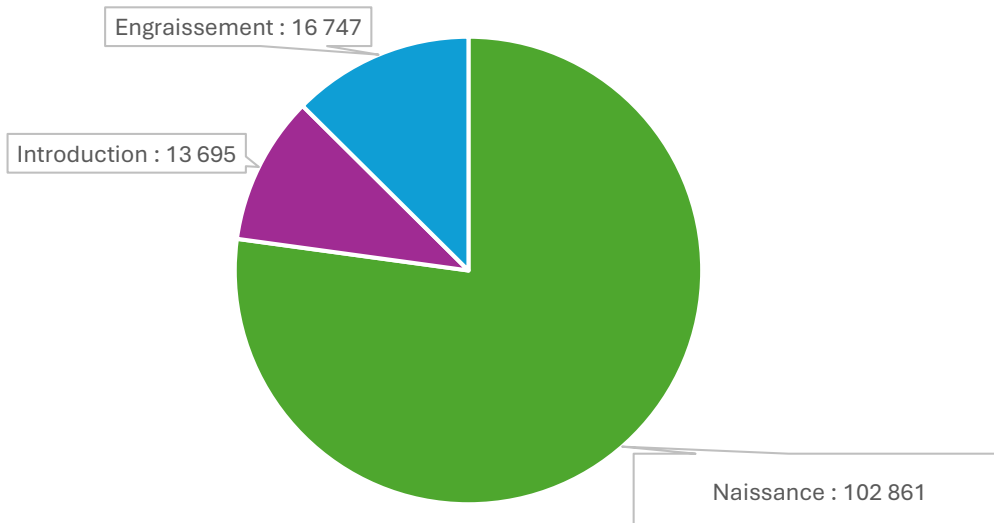
🔗 *Objectiver la productivité et les pertes : le GDS19 envoie à ses adhérents les bilans de mortalité OMAR depuis 10 ans et fournit les bilans sanitaires d'élevages (BSE) aux vétérinaires chaque année depuis 8 ans : 1835 bilans ont été mis à disposition en 2025.*

🔗 *Aide sur les constats de gestation avec un tarif négocié à 3.02€ HT : près de 4000 constats ont été cofinancés par le GDS19 pour près de 15000€ HT.*

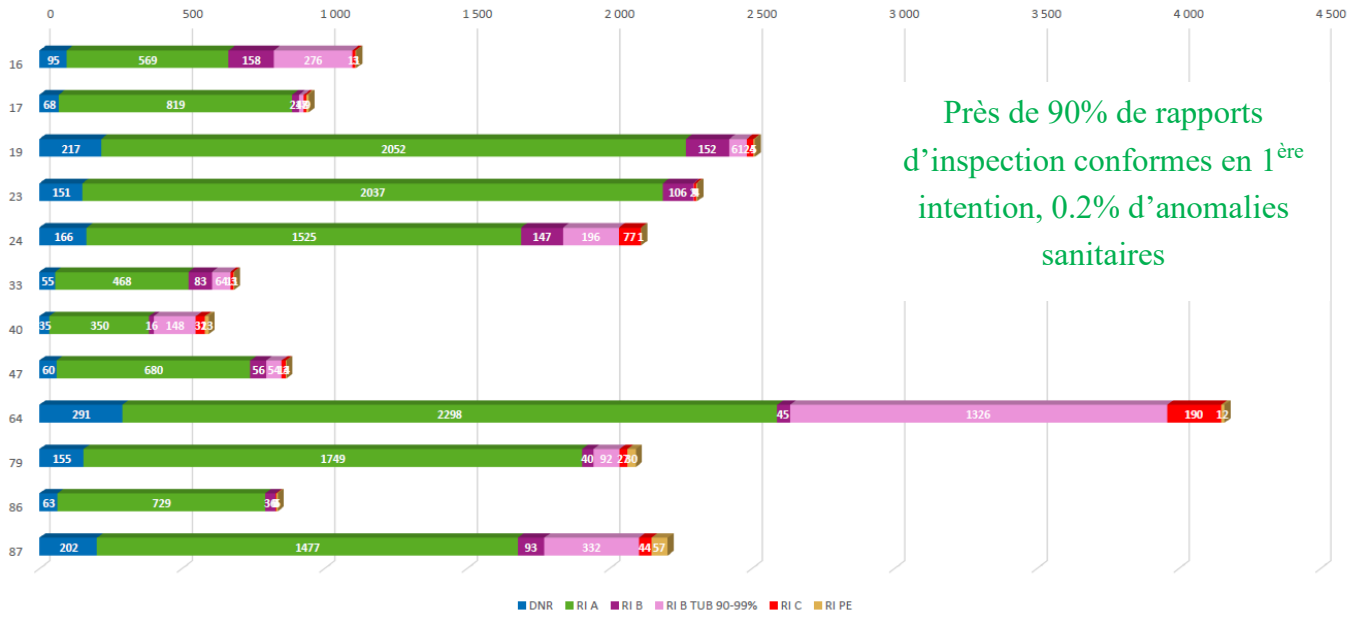
🔗 *Chaque année, le GDS19 aide et incite à la réalisation de profils métaboliques et/ou numérations formules : près de 300 bovins ont bénéficié de ces analyses en 2025 pour près de 15000€ HT avec rédaction d'une fiche d'interprétation personnalisée pour chaque éleveur*

#### ASDA EDITEES EN CORREZE

Plus de 130 000 ASDA éditées en 2025

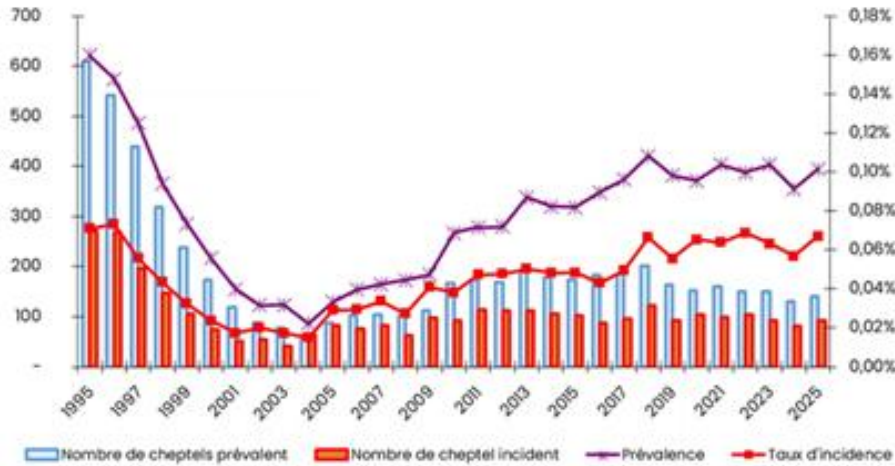


# RESULTATS DE PROPHYLAXIE 2024-2025 PAR DEPARTEMENT EN NOUVELLE AQUITAINE



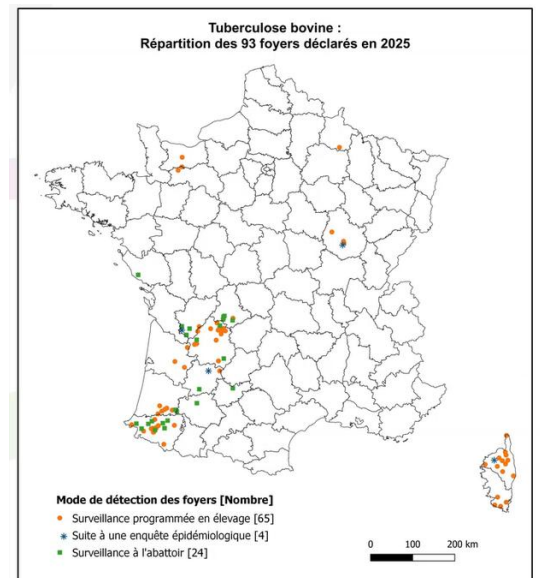
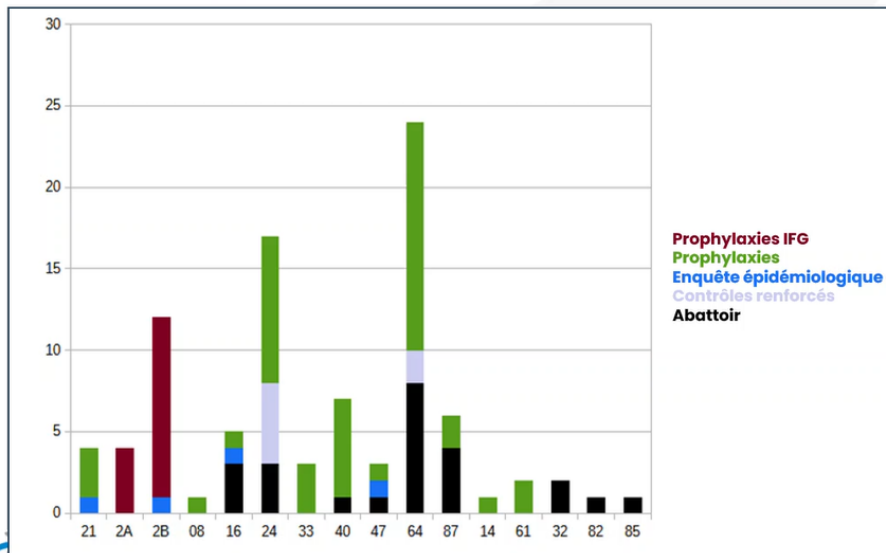
## TUBERCULOSE BOVINE EN 2025

Evolution de la prévalence et de l'incidence de la TB entre 1995 et 2025



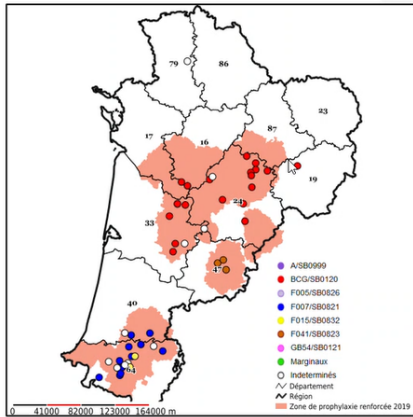
Année	Nombre de cheptels	Nombre de cheptels incidents	Taux d'incidence
1995	381 377	271	0,07%
1996	366 323	268	0,07%
1997	351 373	196	0,06%
1998	337 967	147	0,04%
1999	324 702	105	0,03%
2000	311 965	74	0,02%
2001	298 788	52	0,02%
2002	275 108	55	0,02%
2003	242 093	42	0,02%
2004	283 124	64	0,02%
2005	264 131	83	0,03%
2006	257 920	76	0,03%
2007	246 019	83	0,03%
2008	231 260	63	0,03%
2009	237 351	97	0,04%
2010	241 657	92	0,04%
2011	241 640	114	0,05%
2012	234 932	112	0,05%
2013	223 009	112	0,05%
2014	217 632	105	0,05%
2015	211 377	102	0,05%
2016	204 437	88	0,04%
2017	192 547	95	0,05%
2018	185 637	123	0,07%
2019	165 883	92	0,06%
2020	159 100	104	0,07%
2021	155 099	99	0,06%
2022	151 336	104	0,07%
2023	145 672	92	0,06%
2024	142 476	81	0,06%
2025	139 000	93	0,07%

Une incidence frisant le 0,1% qui conditionne le statut officiellement indemne de la région



# Situation épidémiologique en 2025

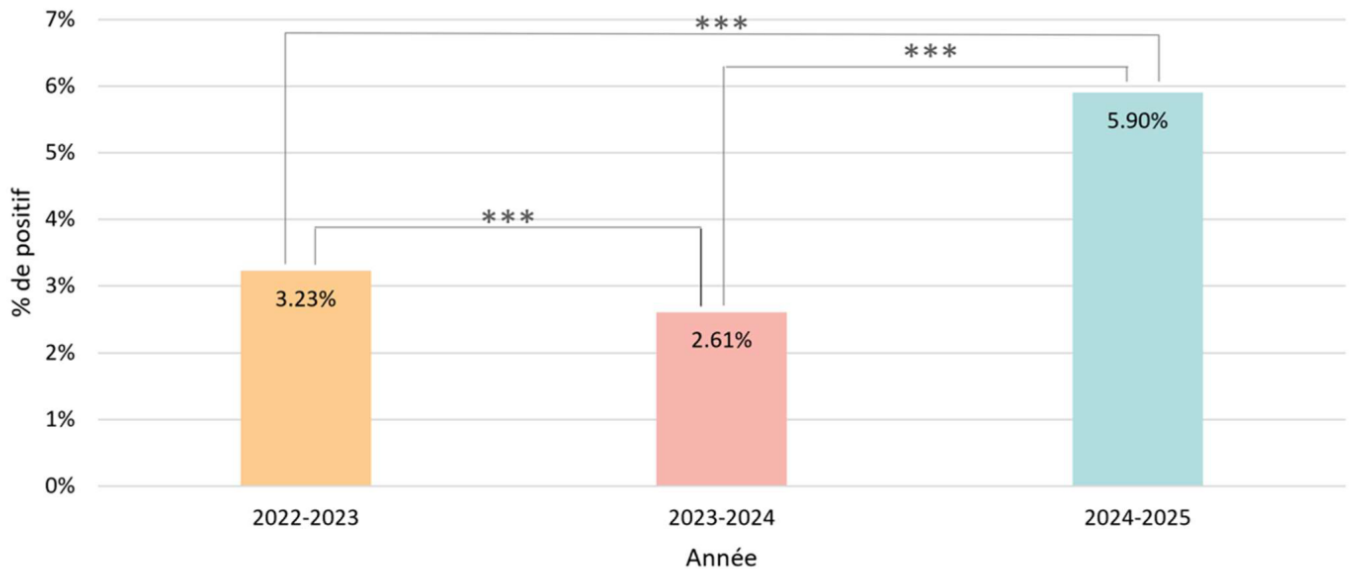
## Focus sur la situation sanitaire en NA : Nombre de foyers en élevage et incidence



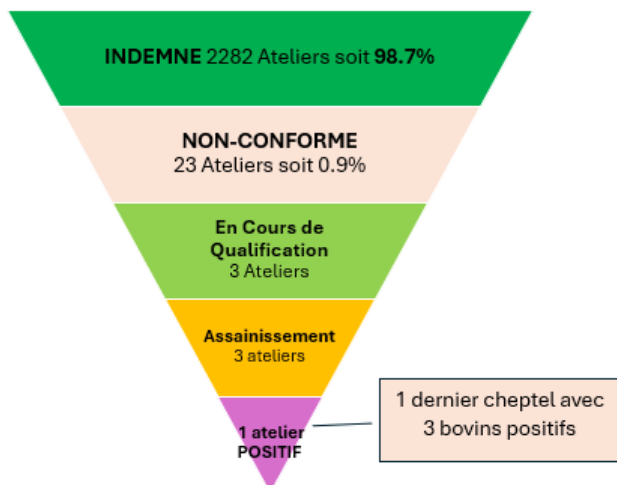
Département	2022	2023	2024	2025
16	8	3	1	5
17	0	1	1	0
19	0	0	1	0
24	14	21	12	17
33	10	2	8	3
40	7	7	3	7
47	6	3	3	3
64	19	13	18	24
79	0	2	1	0
87	2	3	0	6
TOTAL	66	55	48	65

## UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DU NOMBRE DE RESULTATS ATYPIQUES EN BRUCELLOSE

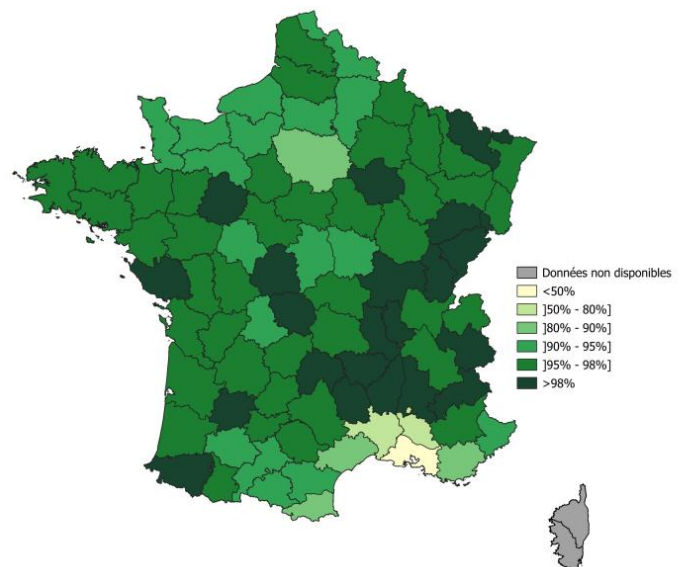
Comparaison du pourcentage de positif en Brucellose (ELISA) au cours des campagnes de prophylaxie bovine entre 2022 et 2025 en Corrèze



## GESTION DE L'IBR EN CORREZE



Taux d'ateliers INDEMNÉ d'IBR 2024-2025

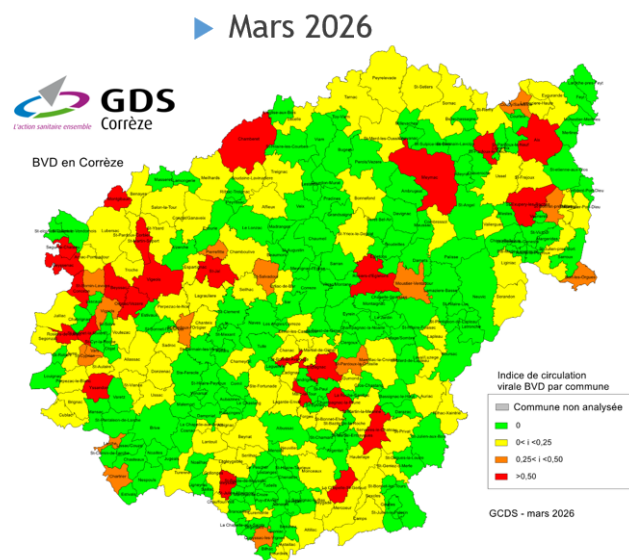
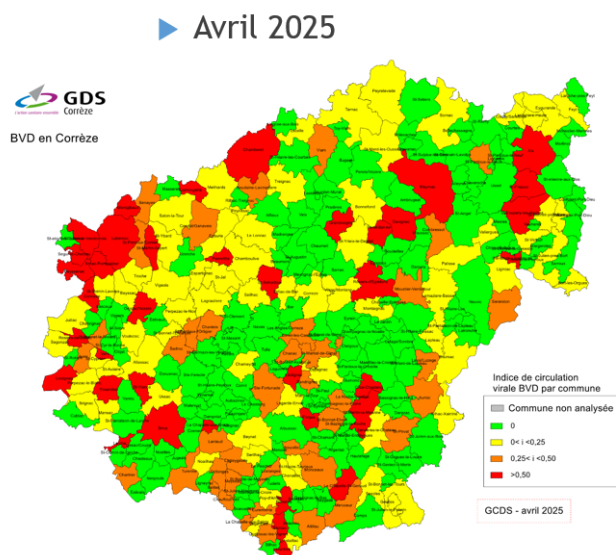
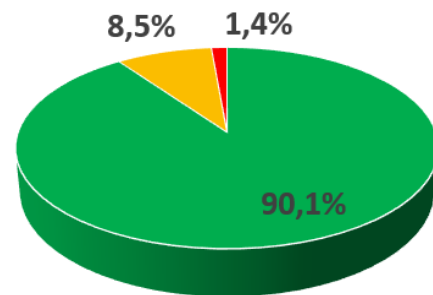


## GESTION DE LA BVD EN CORREZE

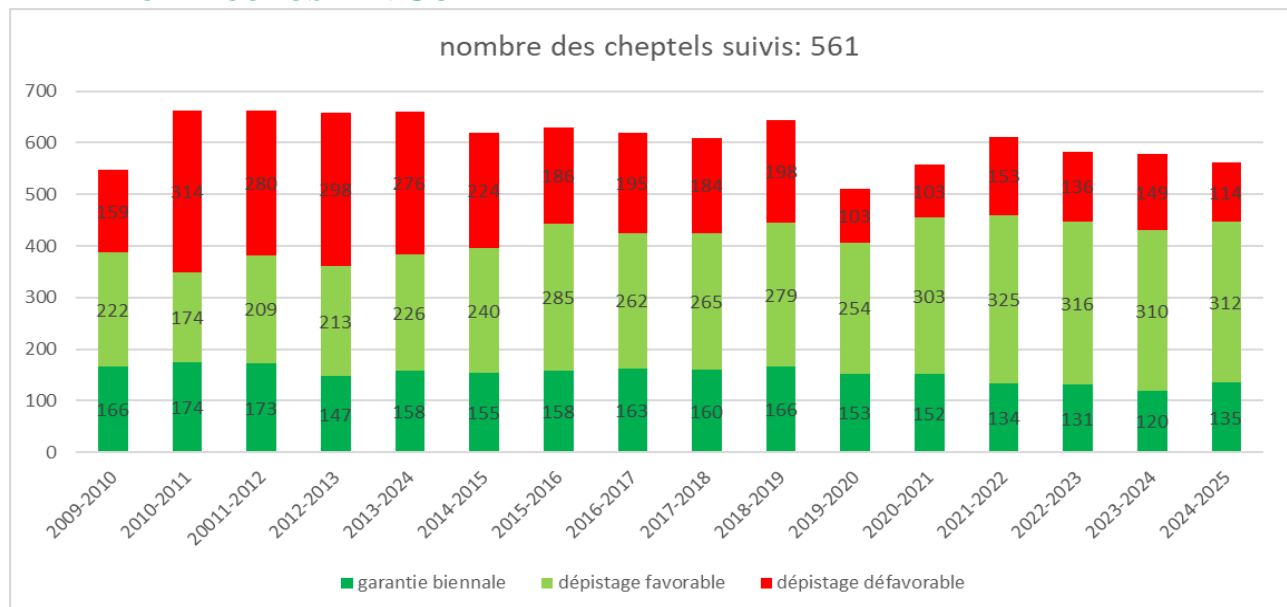
Hors introductions	2022	2023	2024	2025	Au 25/03/2026
Bovins testés en virémie BVD	34 906	36 710	36 385	37 141	7 126
Bovins positifs (% / testés)	211 (0.61 %)	107 (0.29 %)	79 (0.22 %)	69 (0.19 %)	11 (0.15 %)
Dont IPI (% / positifs)	151 (72 %)	88 (82 %)	54 (68 %)	60 (87 %)	10 (91 %)
Dont Infectés Transitoires (% / positifs)	60 (28 %)	19 (18 %)	25 (32 %)	9 (13 %)	1 (9 %)

### Statuts BVD au 25/03/2026

- NON SUSPECT NON INFECTE
- SUSPECT
- INFECTE OU NON CONFORME



## SUIVI PARATUBERCULOSE EN CORREZE

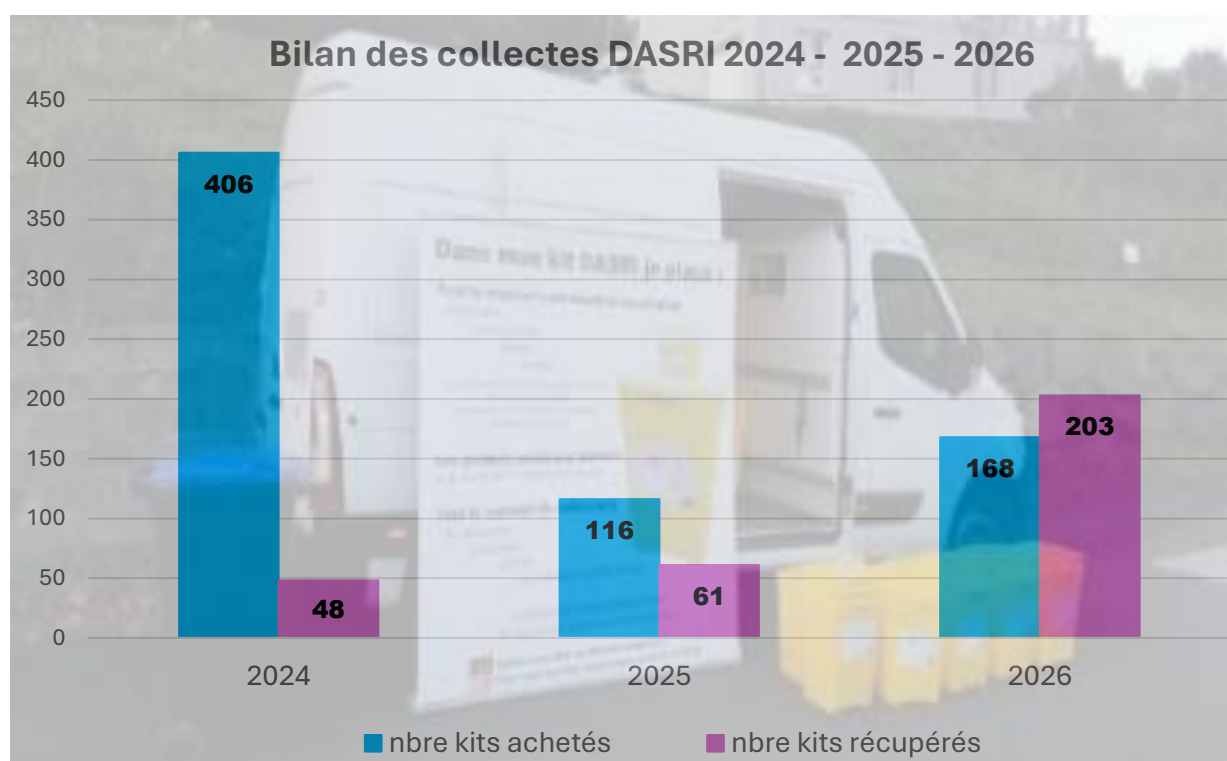


Nombre d'élevages bénéficiant d'un statut favorable de cheptel : **325 soit 61 %** de cheptels engagés

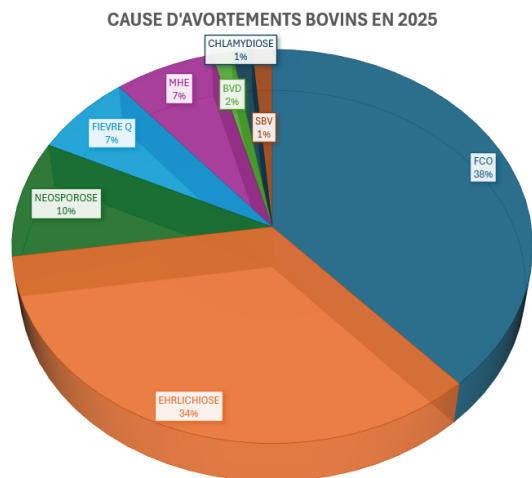
## ZOOM SUR LES COTISATIONS RUMINANTS EN 2025

Type de cotisation	Bovins	Type de cotisation	Ovins	Caprins
◇ <b>Gestion maladies réglementées</b>	1.86€/animal	◇ <b>Cotisation fonctionnement</b>	10.00€/cheptel	10.00€/ cheptel
◇ <b>Fonctionnement Bovin et caisse analyse</b>	1.60€/animal	◇ <b>Caisse Analyse et coup dur</b>	0.40€*effectif	
◇ <b>Gestion Paratuberculose</b>	12.80€/cheptel+0.38 €/ animal	◇ <b>Caisse Analyse</b>		2.33€*effectif
◇ <b>Mutualisation Dépistage Tuberculose</b>	0.35€/animal	◇ <b>FMGDS</b>	0.00€/par animal	0.00€/par animal
◇ <b>FMGDS</b>	0.00€/animal	◇ <b>Cotisation Nouvelle Aquitaine</b>	0.017€*effectif	0.017€*effectif
◇ <b>Caisse Solidarité abattage</b>	0.053€/animal	◇ <b>Cotisation Nationale</b>	0.00€*effectif	0.00€*effectif
◇ <b>Caisse Coup Dur</b>	0.35€/animal	◇ <b>F.M.S.E.</b>	0.20€*effectif	0.20€*effectif
◇ <b>F.M.S.E.</b>	0.12€/animal	◇ <b>Cotisations GCDS petit détenteur (&lt;5)</b>	10.00€/cheptel	10.00€/cheptel
◇ <b>Fonds Solidarité Nouvelle Aquitaine</b>	0.04€/animal			

## GESTION DES DECHETS D'ACTIVITE DE SOIN A RISQUE INFECTIEUX EN CORREZE

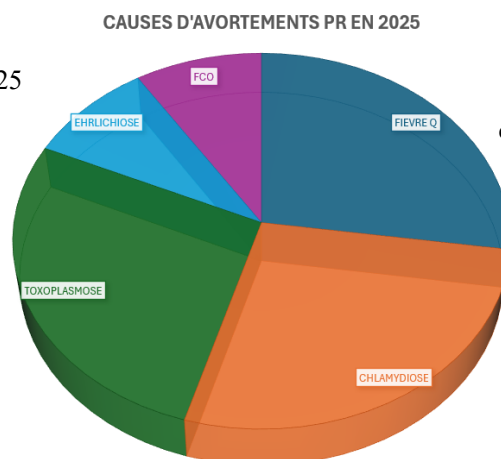


## KITS AVORTEMENTS



73 dossiers bovins  
élucidés

111 dossiers en 2025  
76% de taux  
d'élucidation



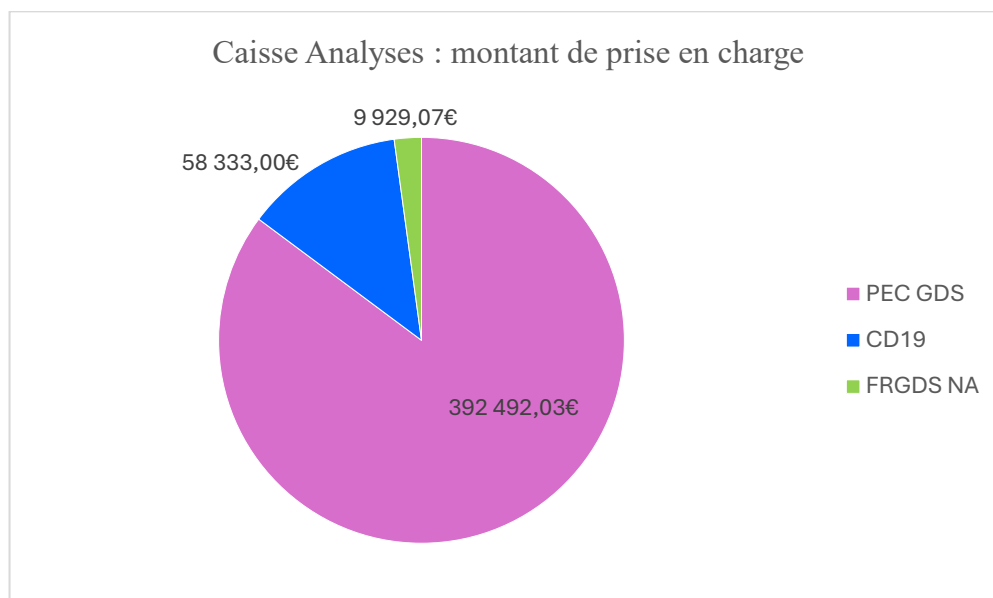
11 dossiers  
élucidés en PR

Près de 17600 € HT de dépenses analytiques prises en charge à 50% par la FRGDS NA, 38% par le GDS et le solde à l'éleveur concerné



## AIDES, MUTUALISATION, AGRI ACCOMPAGNEMENT

### Caisse analyses



## Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnementale

**Programme TUBERCULOSE** (date de suspension de qualification entre le 01/10/2023 et 31/12/2024) : 1 dossier instruit

**Programme BRUCELLOSE** (date de suspension de qualification entre le 01/10/2024 et 31/12/2024) : 3 dossiers instruits

**Programme MHE** (foyers PCR du 01/09/2024 au 31/12/2024 et pertes du 01/08/2024 au 31/12/2024) : 83 dossiers instruits

**Programme FCO 8** : dossiers déposés par les éleveurs au FMSE



## Caisse Coup Dur et Caisse abattage

**CCD** : 27 dossiers instruits avec motifs principaux BVD, RSV en cheptel vacciné, colibacilles non vaccinables, cas de FCO/MHE non éligibles aux aides FMSE pour un montant total de **89138,76€**

**CAB** : 6 dossiers avec motifs de saisie totale pour Sarcosporidiose ou Schwannome pour un montant de **5862.60€**



## COMMUNICATION - FORMATIONS

159 notes d'infos diffusées en 2025

9 réunions cantonales avec près de 200 personnes présentes



### Note d'info GDS France - 23/12/2025 Dermatose Nodulaire Contagieuse

#### Situation française

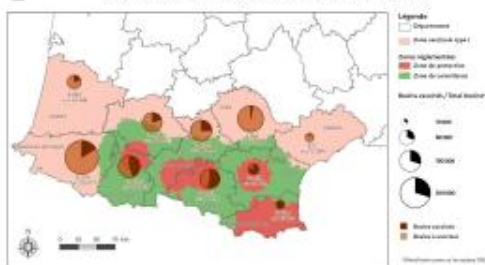
Depuis le 29 juin, 114 foyers ont été détectés en France au total : Savoie (32), Hauts-Savoie (44), Ain (3), Rhône (1), Jura (7), Pyrénées-Orientales (22), Doubs (3), Ariège (1) et Hautes-Pyrénées (1), Haute-Garonne (1), Aude (1).

#### Etat d'avancement de la vaccination

Suite à l'arrêté ministériel du 13/12/2025 ([https://www.legifrance.gouv.fr/lois/loi/2025/12/13/loi\\_2025-1094/2025-1094](https://www.legifrance.gouv.fr/lois/loi/2025/12/13/loi_2025-1094/2025-1094)), l'obligation de vaccination prise en charge par l'Etat contre la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) a été étendue à toutes les communes des départements de l'Ariège, de l'Aude, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, du Jura, des Landes, du Jura, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales et des Pyrénées-Atlantiques, et interdit toute sortie de bovins de cette nouvelle zone vaccinale, sauf vers un abattoir. Un appel à vacciner a été fait à tous les vétérinaires disponibles pour le déploiement de la vaccination dans l'intégralité des élevages des départements cités.

À la date du 22 décembre 2025, 25,7% du cheptel des dix départements du Sud-Ouest concernés était vacciné, ce qui représente 182 762 bovins.

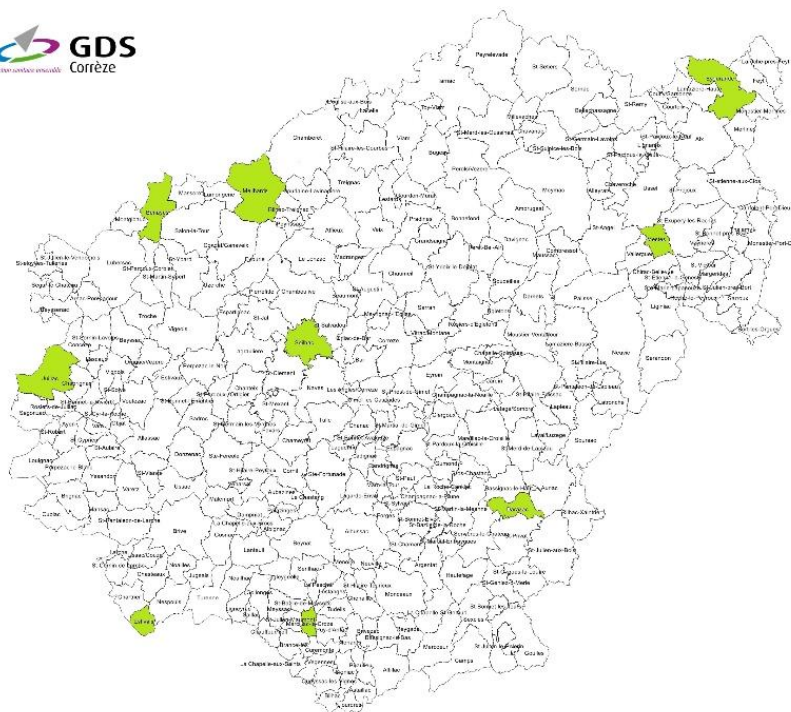
#### Vaccination des bovins en zones réglementées et zone vaccinale type I par département



#### Se protéger en respectant les mesures de lutte !

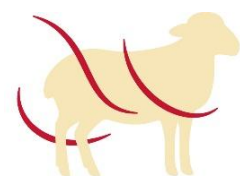
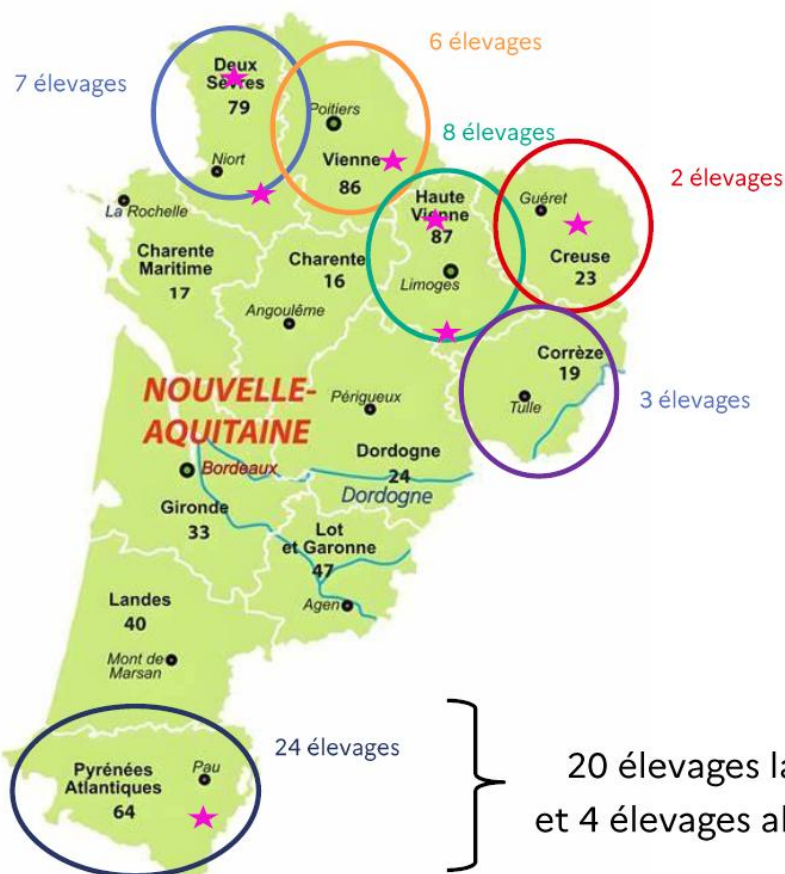
Il est essentiel, pour la protection du cheptel bovin français, de poursuivre les mesures de lutte définies depuis le début de l'émergence de la DNC sur le territoire :

- Détection précoce des foyers, basée sur la surveillance rapprochée de l'état de santé des bovins par les éleveurs, et la signification notifiante au vétérinaire en cas de signe évocateur (fièvre, écoulements, vésicules) pour la réalisation de prélèvements officiels.
- Le respect dans les zones réglementées des exigences de bioécurité et en particulier les interdictions de mouvements de bovins ou le strict respect des conditions de déplacement en cas de mouvement dérogatoire autorisé.



Prévention sanitaire et paquet hygiène	7 stages (21H)	89 stagiaires
Biosécurité en élevage équin	5 formations	60 participants
Biosécurité en élevage bovin	7 formations	70 participants
FCO - MHE	5 formations	35 participants
Santé du veau et bâtiment	1 formation	20 participants

## SECTION PETITS RUMINANTS



HARIZONA

26 élevages  
allaitants

+ 7 lycées agricoles

20 élevages laitiers  
et 4 élevages allaitants

Molécule*	Fenbendazole (Panacur®)	Ivermectine (Oramec®)	Moxidectine (Cydectine®0.1%)	Lévamisole (Biaminthic®)	Closantel** (Seponver®)
Efficacité de la molécule (en % du nombre total d'élevages)	5 %	21 %	68 %	88 %	97 %

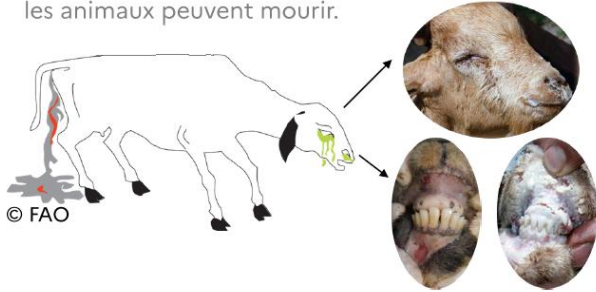


# VIGILANCE PESTE DES PETITS RUMINANTS



## SIGNES CLINIQUES (PAS SYSTEMATIQUEMENT PRESENTS)

- Forte fièvre (jusqu'à 41°C)
  - Perte d'appétit, léthargie
  - Écoulement nasal, larmolement
  - Lésions érosives dans la bouche, la langue peut être recouverte d'un dépôt blanchâtre
  - Toux sèche, difficulté à respirer
  - Diarrhée parfois avec du sang
- Quelques jours après l'apparition des symptômes, les animaux peuvent mourir.



La peste des petits ruminants (PPR) est une **maladie virale grave** qui ne touche pas l'homme mais touche les petits ruminants comme les moutons et les chèvres. Il n'y a **pas de traitement spécifique** contre cette maladie. L'usage des **antibiotiques** pour traiter les infections bactériennes secondaires peut **réduire les signes cliniques apparents et augmenter les risques de transmission silencieuse**.

La maladie se transmet par **contact direct avec des animaux malades**. La **mortalité** chez les animaux infectés peut atteindre **70 %**.

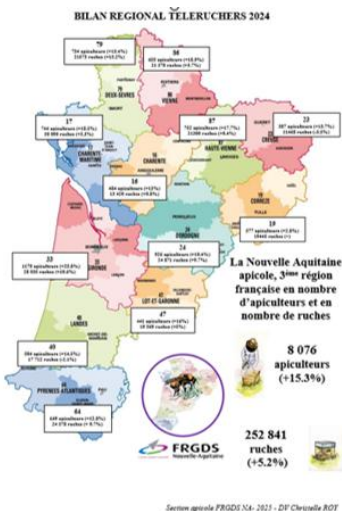
Elle est endémique au Moyen-Orient et en Afrique. Depuis juillet 2024, la maladie a été détectée en **Grèce**, en **Roumanie**, en **Bulgarie** et en **Hongrie**.



N'introduisez pas dans votre élevage des animaux dont le statut sanitaire n'est pas vérifié

**SI VOUS CONSTATEZ CES SIGNES CLINIQUES CONTACTEZ SANS DÉLAI VOTRE VÉTÉRINAIRE**

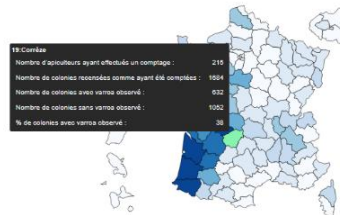
## SECTION APICOLE



### Comptage participatif Varroa

Campagne : 2025 Période : Avant Traitement

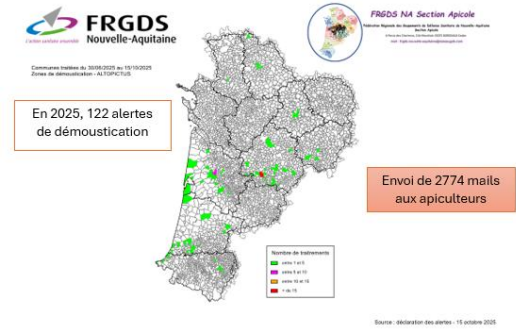
+ Saisir un comptage



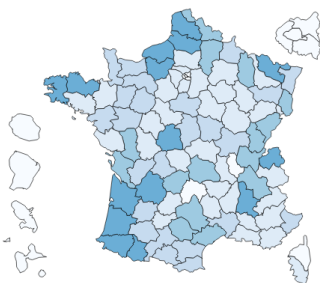
Nombre d'apiculteurs ayant effectués un comptage

Pas de comptage	
De 1 à 4	
De 5 à 9	
De 10 à 24	
De 25 à 49	
De 50 à 99	
De 100 à 149	
150 et plus	

### SECTION APICOLE Suivi Moustique Tigre FRGDS NA



## SECTION AQUACOLE



Sites avec AZS

Pas d'AZS	
De 1 à 3	
De 4 à 6	
De 7 à 10	
> 10	

597 sites recensés en France  
8 sites en agrément zoosanitaire indemne de SHV et NHI soit 100% des piscicultures Corrésiennes. Un travail partenarial avec le Syndicat des Etangs pour qualifier sanitairelement les principaux étangs progressivement et sécuriser le statut du département qui compte près de 4000 étangs.



## SECTION EQUINE

44 Adhérents pour 153 équidés  
Rappel des tarifs :

- ✓ Un forfait de gestion par élevage : 15 € par adhérent
- ✓ Une partie variable de 3 à 5€ par animal selon le nombre
- ✓ Une mutualisation équarrissage :
- ✓ 13 € / animal pour les adhérents au GDS et 18 €/animal pour les non adhérents au GDS
- ✓ Un classeur sanitaire : 20 €
- ✓ Un kit DASRI (fût 50 l et boîte à aiguilles) : 40 €



# SERVICE HYGIENE

		Dératisation	Désinfection	Désinsectisation	Détauipisation	Divers	TOTAL	Personnel
2025	Prestations/Ventes	589	6	82	73	14	764	1,5 ETP
	Montant	81 450,37 €	1 056,84 €	10 855,66 €	14 909,15 €	1 924,23 €	110 196,25 €	
2024	Prestations/Ventes	594	11	94	118	10	827	2 ETP
	Montant	77 410,97 €	8 516,56 €	14 022,21 €	23 513,02 €	2 279,10 €	125 741,86 €	



**A votre service pour toute prestation de :**

↳ Désinfection



↳ Dératisation



↳ Désinsectisation

↳ Détauipisation

